

DESCRIPTION DE MAMMIFÈRES NOUVEAUX D'AFRIQUE ET DE MADAGASCAR,

PAR M. E.-L. TROUËSSART.

De son voyage au Congo et dans le bassin de l'Onbangui, en 1891⁽¹⁾, M. Dybowski a rapporté les peaux et les crânes de deux espèces de Singes du genre *Colobe*, qui sont toutes deux nouvelles. L'une appartient au groupe des *Colobes* bruns, l'autre à celui des *Colobes* roux. En voici la description :

1. *Colobus Oustaleti* nov. sp.

Formes robustes. Pelage en entier d'un brun plus ou moins foncé, plus clair en dessous. Sourcils d'un brun châtain, très fournis, hérissés, s'avancant en pointe entre les yeux et se continuant, sans démarcation, avec les poils du sommet de la tête qui sont de la même teinte et rabattus en arrière; la région frontale n'existe donc pas. Poils des joues formant une mèche rabattue vers le bas et d'un brun clair. Gorge, épaules en avant, poitrine et abdomen de la même couleur. Les poils de la poitrine, des épaules et du dos sont très allongés et forment un camail dont la couleur, sur le milieu du dos, passe au brun châtain foncé. Les poils de la région dorsale, bruns à la base, sont roux terne à leur extrême pointe, ce qui leur donne cette teinte châtain. Queue d'un brun foncé, plus clair à la base. La face externe des membres est brune, les mains et les pieds noirs. Pouce réduit à un très petit tubercule sans ongle.

Crâne du mâle très robuste, fortement prognathe, l'angle facial étant beaucoup moins ouvert que celui de *Colobus verus*. Les orbites sont sub-triangulaires (la base du triangle en haut) avec des crêtes sourcilières très saillantes; la région nasale est très courte.

La femelle a les orbites ovales dans le sens vertical. La dernière molaire inférieure ne porte que cinq tubercules. Chez le mâle, type de l'espèce, par une singulière anomalie, on voit, accolé à la face postérieure de la dernière molaire supérieure droite, un denticule inséré dans une alvéole distincte et ressemblant à une très petite prémolaire.

Cette espèce se distingue nettement du *C. verus* par sa taille et ses formes plus robustes, son museau beaucoup plus saillant, l'absence de crête médiane sur le sommet de la tête et le nombre moindre des tubercules de la dernière molaire inférieure (cinq au lieu de six).

Dimensions : Tête et corps, 68 centimètres; queue, 70 centimètres. — Crâne (du mâle), longueur de la base, 12 centimètres; de l'entre-deux des crêtes sourcilières à l'arcade dentaire supérieure, 48 millimètres.

(1) La caisse qui contenait cet envoi s'étant égarée, c'est seulement en 1905 qu'elle a été remise au laboratoire de Mammalogie.

Quatre spécimens : deux mâles, une femelle et un jeune.

Habitat. — Terre de Youmba, bassin de l'Oubangui (12 sept. 1891).

L'espèce est dédiée au professeur Émile Oustalet qui avait reconnu que cette espèce était nouvelle. La mort l'a empêché de la décrire. Je remplis un pieux devoir d'amitié en donnant à cette forme intéressante le nom de mon prédécesseur.

C'est du *Colobus Oustaleti* qu'il s'agit dans le récit du voyage de M. Dybowski⁽¹⁾, lorsqu'il rapporte qu'il rencontra une bande considérable de « Singes gris très gros ». Il blessa l'un d'eux qui, se jetant sur lui, saisit son fusil et déchira son pantalon. Le voyageur l'acheva d'un second coup à bout portant, pendant que toute la bande, loin de s'enfuir, le poursuivait des aboiements furieux. Le Singe dont il est question ici est le mâle, type de l'espèce.

Remarque. — En 1895, E. de Pousargues a créé⁽²⁾ pour le *Colobus verus* un genre distinct, *Lophocolobus* Pous., ou mieux, suivant la loi de priorité, *Procolobus* Rochebrune, 1887, dont le principal caractère est d'avoir six tubercules (au lieu de cinq comme chez les autres Colobes), à la dernière molaire inférieure. En outre, le crâne, dans cette espèce, même chez le mâle adulte, est remarquable par sa forme arrondie, *enfantine*, avec le museau peu saillant, ce qui contraste avec le prognathisme accusé de la plupart des autres espèces du genre. Si ce genre doit être conservé, on devra y faire entrer, avec *C. verus*, une autre espèce, qui présente un mode de coloration assez différent, mais qui a sensiblement le même habitat : c'est *Colobus fuliginosus*. Sur le crâne d'une femelle de *C. fuliginosus rufoniger*, je constate que la dernière molaire inférieure porte aussi six tubercules. Toutefois il est à noter que chez plusieurs autres espèces de Colobes, à crâne fortement prognathe, le cinquième tubercule de la dernière molaire inférieure montre une tendance manifeste à se doubler, ce qui ôte à ce caractère beaucoup de sa valeur.

2. *Colobus nigrimanus* nov. sp.

Formes robustes comme celles de l'espèce précédente. Le pelage en entier est d'un roux marron, plus clair dessous, avec les mains noires. Les sourcils, peu fournis et noirs, forment deux petites pointes au-dessus des orbites. Les poils du sommet de la tête, noirs en avant, passent au brun marron et sont rabattus en arrière; ceux de la nuque sont hérissés latéralement et divergents, de manière à former de chaque côté du cou une sorte d'auréole quand on voit l'animal de face. Les poils des tempes sont gris foncé, passant au gris-roux sur les favoris, qui sont rabattus en arrière, et sur la gorge et les côtés du cou. La face porte des poils noirs

(1) J. DYBOWSKI. *La route du Tchad : de Loango au Chari* (1893).

(2) *Bulletin du Muséum*, 1895, p. 98, et fig. 1 et 2, p. 100.

assez clairsemés, mais formant une légère moustache sur la lèvre supérieure. La poitrine est d'un roux terne, passant au roux pâle sur l'abdomen et la partie interne des cuisses. Les poils de la poitrine, des épaules et du dos sont allongés de manière à former un camail qui descend en avant jusqu'au coude et dont la couleur passe insensiblement, sur le milieu du dos, au roux marron foncé. La région lombaire et la face externe des membres sont d'un roux vif qui s'arrête brusquement au carpe et au tarse et tranche nettement sur le noir profond des mains et des pieds. De chaque côté de la queue, la couleur rousse passe au gris jaunâtre à la pointe des poils, mais il n'y a pas de mèches distinctes. La queue, d'un roux marron en dessus, roux clair dessous, porte une touffe terminale plus fournie et d'un noir pourpré. L'iris est jaune brun. Le pouce est réduit à un tubercule sans ongle.

Dimensions. — Tête et corps : 75 centimètres ; queue : 55 centimètres et 60 centimètres avec la touffe terminale ; les plus longs poils du dos ont 11 centimètres. — Crâne : longueur de la base : 14 centim. 5. Ce crâne est assez semblable à celui de l'espèce précédente, mais la région faciale est plus longue au moins de 5 millimètres. De l'entre-deux des crêtes orbitaires à l'arcade dentaire supérieure, on mesure 53 millimètres (au lieu de 48). Il en résulte que l'animal présente une région frontale qui manque totalement sur l'autre espèce.

Un seul spécimen mâle.

Habitat. — Lirringa, bords du Congo (c'est l'espèce dont M. Dybowski, dans le récit de son voyage, parle sous le nom de *C. Tholloui*).

Cette espèce diffère des *Colobus Tholloui* et *C. Foaï* par l'absence totale de blanc à la tête; elle diffère en outre de tous les Colobes roux par ses mains noires, tranchant nettement sur la couleur rousse des avant-bras, qui, dans les autres espèces, sont plus ou moins bruns sur leur face externe.

3. *Cephalophus natalensis Vassei* nov. subsp.

Semblable à *C. natalensis typicus*, mais le chanfrein noir depuis le nez jusqu'à la huppe frontale dont les poils, noirs à la base, sont terminés de roux; la teinte brune du chanfrein se fond peu à peu avec la teinte rousse des côtés de la face. Oreilles grises en dehors. Nuque et derrière du cou d'un gris foncé qui s'atténue sur le garrot pour passer à la teinte rousse du dos et des flancs. Les genoux en avant, et les jarrets en arrière sont d'un gris noirâtre; la queue est noire dessus, rousse dessous, avec la touffe terminale noire terminée de blanc. Tout le reste du pelage est d'un beau roux plus clair sous le ventre (mais sans trace de blanc). Les cornes sont semblables à celles du *C. natalensis*, mais plus rugueuses à leur base. Les sabots sont passablement allongés.

Longueur totale : 82 centimètres ; tarse : 16 centimètres. — Crâne :

(mâle) : longueur basale : 16 centim. 5 : largeur en arrière des orbites : 8 centimètres ; distance des orbites au museau : 8 centim. 5 ; longueur des cornes : 71 millimètres. — Un seul spécimen mâle.

Ces dimensions indiquent un animal un peu plus fort que *G. natalensis* et *G. harveyi*. Par son mode de coloration, cette forme semble former la transition entre ces deux espèces, qu'elle relie également par sa position géographique. On ne peut la confondre avec *G. robertsi* récemment décrit⁽¹⁾ par l'honorable M. Walter Rothschild, et habitant la même région, attendu que cette dernière espèce est décrite comme ayant l'occiput seul gris, les parties inférieures blanches et la huppe rousse.

Habitat. — L'Afrique orientale portugaise (Guenguère), par M. Vasse. — Lorsque cette forme sera mieux connue, il y aura peut-être lieu d'en faire une espèce distincte.

4. *Triænops furcula* nov. sp.

Cette espèce diffère de toutes les autres espèces du genre par sa feuille nasale plus étroite, moins compliquée, avec les trois lobes en fer de lance qui la surmontent subégaux, les latéraux n'étant pas échancrés en dehors à leur base. Le fer à cheval est simple (non formé de deux feuillettes superposés) ; la partie centrale (selle) est en forme de languette rabattue en avant et fendue ou bilobée sur la ligne médiane, avec les parties latérales relevées en arrière et figurant deux oreilles en cornet. A la base du trident, on voit une fossette médiane largement ouverte, l'apophyse de sa base étant dirigée en avant (et non relevée de manière à cacher la fossette comme chez *T. Humbolti*). Les deux paires de fossettes latérales sont petites, en partie cachées par les poils, placées à la base du trident, et non sur les côtés, de telle sorte qu'elles n'échancrent pas la base des pointes latérales.

Oreilles grandes, plus longues que larges, ayant la forme de celles des *Rhinolophus* plutôt que celle des autres *Triænops* ; à pointe aiguë, légèrement échancrées sur leur bord externe, entières sur les bords supérieur et interne, s'insérant en avant au-dessous de l'œil, le bord antérieur formant un antitragus bien développé.

Pelage d'un brun assez foncé ne s'étendant pas sur la membrane alaire et très peu sur l'interfémorale. Dessous gris clair, teinté de roussâtre chez quelques individus.

L'interfémorale s'attache au tibia au-dessus du talon, et la queue ne dépasse la membrane que de son extrême pointe.

Les caractères crâniens sont ceux du *G. Triænops*. Crâne allongé, avec la région faciale fortement renflée. Incisives supérieures faibles, spatulées et

(1) *Proc. Zool. Soc. Lond.*, 1906, p. 691.

bilobées. Incisives inférieures tricuspides. Les canines supérieures ont un fort talon. La première prémolaire, petite, a sa pointe abrasée, souvent à peine visible; la deuxième est grande et forte. La dernière molaire est plus courte que celles qui précèdent.

Dimensions (en millimètres). — Tête et corps, 45; queue, 20; tête, 18; oreille, 17; avant-bras, 45; pouce, 5; 2^e doigt, 40; 3^e doigt, 56; (savoir: 1^{re} phalange, 30; 2^e phalange, 10; 3^e phalange, 16); tibia, 17; pied, 8 millimètres.

Habitat. — Grotte de Sarondrana (baie Saint-Augustin), côte Ouest de Madagascar (par M. Guillaume Grandidier, 19 mai 1898).

LISTE DES MAMMIFÈRES RAPPORTÉS PAR M. H. GADEAU DE KERVILLE
DE KHROUMIRIE (TUNISIE OCCIDENTALE),

PAR M. E.-L. TROUËSSART.

Le voyage de M. Gadeau de Kerville dans la région montagneuse de la Tunisie avait surtout pour objet des recherches entomologiques. Cependant, chemin faisant, il a récolté tous les Mammifères qu'il a pu se procurer, et il vient de faire don au Muséum de cette intéressante collection. Je crois utile d'en donner ici la liste raisonnée :

1. RHINOLOPHUS FERRUM-EQUINUM Schreber.
2. — EURYALE Blasius.
3. MYOTIS MYOTIS (vel *marinus*) Bechstein.
4. ERINACEUS ALGIRUS Duvernoy.
5. CROCIDURA RUSSULUS LEUCODON Hermann.
6. HERPESTES ICHNEUMON Linné.
7. GENETTA AFRA BARBARA Wagner (3 peaux).
8. — AFRA BONAPARTEI Loche (7 peaux).
9. FELIS OCREATA LIBYCA Meyer.
10. MUS MUSCULUS Linné.
11. — SYLVATICUS ALGIRIS Pomel.
12. — RATTUS Linné.

Deux espèces sont particulièrement intéressantes : la Genette et le Chat sauvage (*Felis ocreata*).

La belle suite de dix peaux de Genettes que M. de Kerville a pu se procurer dans la région, montre que la sous-espèce *Bonapartei* (7 peaux) est plus commune en Kroumirie que la sous-espèce *afra* (3 peaux). Les deux races semblent bien distinctes, car, en plaçant les dix spécimens près les